École primaire publique **362, route de Xertigny** **88370 BELLEFONTAINE**

Compte rendu du 1er conseil d'école du mardi 7 novembre 2023 (18h-19h54)

Les personnes présentes sont :

Mr le Maire, Philippe Claudon et Mr Dominique André, 2ème adjoint à la mairie

Mme Petitjean, Mme Gosselin, Mme Heinz, Mme Hamm, représentantes des parents d'élèves.

Mme Leduc, Mme Aeby, Mme Didier, Mme Ricquebourg, Mr Mermier, enseignants et Mme Abriet, directrice de l'école.

Les personnes excusées sont :

M. A. Pinto, Inspecteur de l'Education nationale ; Mme Prodhon et Mme Duchène, ATSEMs.

Présentation des différents membres du conseil + rappel aux nouveaux représentants que seuls les titulaires auront le droit de voter s'il y a vote.0

1. **Résultats des élections des représentants de parents.**

Les élections ont eu lieu par correspondance le vendredi 13 octobre. Le nombre de sièges (titulaires) à pourvoir est de 4. Le taux de participation s'élève à 66,94 %. (Nombres d'inscrits : 121 ; nombres de votants : 81 ; nombres de bulletins blancs ou nuls : 4). De nombreux bulletins de vote sont arrivés en retard et n'ont pas pu être comptabilisés cette année.
Les représentants de parents d'élèves élus sont :
4 titulaires : Mme Petitjean Maryse, Mme Lamiral Céline, Mme Augier Justine et Mme Heinz Aurélie.
4 suppléantes : Mme Thomas Sandra, Mme Boulangé Emeline, Mme Racenet Marleen, Mme Gosselin Océane

2. **Examen et vote du règlement intérieur de l'école.**

Chaque membre du conseil d'école a reçu le règlement intérieur modifié pour l'année 2023-2024 par mail pour une lecture préalable. Le paragraphe suivant a été rajouté au règlement intérieur :
Les garanties de protection de l'enfant et de sa dignité

Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, et si toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement a échoué, alors la démarche d'exclusion temporaire pourra être engagée telle que prévue par décret 2023-782 du 16 août 2023.

Nous procédons dès lors au vote de ce règlement : celui-ci est voté à l'unanimité au cours du conseil d'école. Il sera communiqué aux familles le plus tôt possible et est disponible sur le site de l'école.

3. **Organisation pédagogique pour l'année 2023-2024 et prévisions pour l'année 2024-2025**

Effectifs des classes : 4 classes, 86 élèves

Prévisions 2024-2025

81 élèves

	Classes	Nombres d'élèves	Niveau	Nombres d'élèves	Total
Mme LEDUC Séverine	17 PS-MS	7	PS	7	14
		10	MS	7	
Mme AEBY Sandrine Mme DIDIER Emilie	24 GS-CP	16	GS	10	26
		8	CP	16	
Mme. ABRIET Françoise Mme DIDIER Emilie	19 CE1-CE2	9	CE1	8	17
		10	CE2	9	
Mr MERMIER Théo	26 CM1-CM2	14	CM1	10	24
		12	CM2	14	

Avis de naissance 2022 : 6 (sur la liste de naissance de la mairie)

Notre équipe éducative se compose également de : Mme Ricquebourg, enseignante ruralité ; Mmes Prodhon et Duchène, ATSEM ; Mme André Emilie, enseignante RASED *(réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté).*

4. **Présentation des activités pédagogiques de l'école.**

- Les évaluations nationales pour les CP-CE1 et CM1 ont eu lieu du lundi 11/09 au vendredi 22/09/2023. Une seconde session aura lieu courant janvier pour la classe de CP.

- Bibliothèque : Les enseignantes remercient les bénévoles de l'Association des Amis du Livre qui accueillent les enfants pour leur permettent de lire et d'emprunter, et qui leur proposent des activités ludiques hors temps scolaires.

  Chaque classe s'y rend les VENDREDIS depuis le 08/09/23 : PS/MS de 10h00 à 10h30 ; CE1/CE2 de 13h30 à 14h ; CM1/CM2 de 15h15 à 15h45 ; GS/CP de 15h50 à 16h20.

  Rappel : Pensez tous à venir le week-end du 11 et 12 novembre 2023 à la vente de livre organisée par la bibliothèque. (Exposition de photos et broderies, présence d'un conteur Kamishibai, remise des prix du concours « Gâteaux »)

- Gymnastique : Tous les élèves ont la chance de bénéficier de plusieurs séances de sport dans la salle de gymnastique spécialisée de Plombières, avec le club de gymnastique.

  Les mardis de 8h45 à 10h30 : PS/MS/GS (34 séances) du 05/09 au 25/06/24

  Les mardis de 14h30 à 16h30 : CP/CE1/CE2 (17 séances) du 05/09 au 30/01/2024
  CM1/CM2 (17 séances) 06/02 au 25/06/2024

  Nous remercions la mairie pour le financement intégral de la gymnastique et de la natation pour les élèves de l'école. (Transports et séances).

  Nous remercions également les parents qui se sont portés volontaires pour nous accompagner.

- Natation : Les séances de natation se déroulent pour cette année encore à la piscine du Val d'Ajol. Tous les élèves y participent, sauf les maternelles.

  Ces séances sont programmées tous les vendredis de 9h30 à 11h45 à partir du 02/02/2024.

- Journée du goût : A l'occasion de la semaine du goût, les élèves de l'école ont assisté au spectacle «A table ! » de Jean Michel Rey grâce à une action conjointe de l'association « Les amis du livre » et de l'école. Les élèves de chaque classe ont par la suite travaillé sur le goût et sur une recette autour d'un légume de saison « Le potiron ». Ils ont pour finir fait goûter aux autres élèves leur recette (le jeudi 19/10).

- SRAV : Les classes de CP ; CE et CM vont bénéficier d'un intervenant USEP et passeront le pallier 1 du « Savoir Rouler à Vélo » les vendredis 10 et 17/11/23.

- Ecole et cinéma : Toute l'école est inscrite à ce dispositif proposé par l'Education Nationale, ce qui permettra aux élèves d'aller au cinéma 3 fois sur l'année scolaire.

- Rencontre sportive Cross : Le cross du collège initialement prévu le jeudi avant les vacances de Toussaint a été annulé à cause des risques d'attentat et le cross USEP est normalement prévu pour le mardi 21 novembre.

- « 3 Chardons » : Les classes de PS-MS et GS-CP assisteront le jeudi 23/11/2023 au spectacle « Patapoum et Célestine » à la salle des fêtes de la mairie avec les classes de maternelle-CP de l'école primaire de Plombières. Ce spectacle est payé conjointement par la coopérative scolaire de Bellefontaine et celle de Plombières-les-Bains.

- Programme Watty : Les classes de CE et CM y sont inscrites. Ce dispositif propose aux collectivités locales un programme pédagogique complet pour sensibiliser les élèves des écoles maternelles et élémentaires au développement durable. Nous bénéficierons de 3 interventions dans les classes au cours de l'année : la 1ère aura lieu le jeudi 23/11/23 et portera sur la sensibilisation aux éco-gestes, la seconde aura lieu fin janvier-début février et la dernière au mois de mars.

- Spectacle de Noël : Toute l'école assistera à un spectacle de magie le mardi 12/12/23 après-midi, du magicien Clément Demangel. Ce spectacle sera conjointement financé par la coopérative scolaire et l'association des "P'tits Bellis" que nous remercions vivement.

- Jardin pédagogique : Le lundi 06/11, les élèves ont commencé à travailler la terre du terrain derrière l'école pour mettre en place notre jardin pédagogique. Ils y planteront des légumes de saison, des arbustes fruitiers, des fleurs ainsi que des herbes aromatiques. Nous recevons l'aide d'un maraîcher de Bellefontaine, Mr Romain Cambas pour ce faire, il nous apprendra à travailler la terre selon le principe de la permaculture. Nous remercions Mr Cambas de s'être proposé pour ces interventions, qui auront lieu une fois par mois environ, et qui nous permet également de venir visiter ses serres. Nous remercions également les nombreux parents qui se sont portés volontaires pour nous aider : soit en venant travailler avec nous, soit en nous apportant un motoculteur, de la paille ou des cartons. Nous remercions également Mr le Maire et le SICOVAD pour la donation de 10 sacs de compost et de nombreux cartons pour finaliser notre jardin écologique. Dans 2 semaines, chaque élève de l'école plantera un bulbe de fleurs, afin que celles-ci attirent les insectes pollinisateurs sur notre jardin.

- Classe transposée « Activités en milieu marin » : La classe de CM1-CM2 partira en classe de mer au centre ODCVL « Le Steredenn » à Douarnenez du lundi 24/06 au vendredi 28/06. Le départ se fera de l'école le dimanche 23/06 en fin d'après-midi et le retour sera le samedi 29/06 en début de matinée. Le coût total de ce voyage sera de 14 670 euros.

- Mini-champion de la lecture : les élèves de la classe de CE2 sont inscrits au concours des mini-champions de la lecture. Au terme des préparatifs, 2 élèves de la classe seront sélectionnés pour aller faire une lecture oralisée d'un passage de livre devant d'autres élèves.

5. **Présentation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants (choix des élèves et des projets de travail) et mis en œuvre sous leur responsabilité (avec l'accord des parents). Cette année encore, le ministère a mis l'accent sur la maîtrise de la langue française, l'écriture et la maîtrise des mathématiques. Les APC ont lieu de 16h30 à 17h30 les lundis et les jeudis.

6. **Bilan financier de la coopérative scolaire 2023-2024**

La coopérative permet de financer des achats scolaires ou des sorties durant l'année.
Cette année, elle a déjà financé la moitié du coût du spectacle de JM Rey pour la semaine du goût et financera une moitié du coût du spectacle de Noël, l'autre moitié sera financée par l'association des "P'tits Bellis ».
Au 31 août 2023, il y avait 3741, 75 euros sur le compte. Au dernier relevé de compte, il y avait 3262,51 euros.
Mme Abriet reste la mandataire de la coopérative scolaire.
Une vente de calendriers OCCE est en cours sur l'école. L'année passée, elle avait rapporté 297,6 euros à la coopérative.

7. **Sécurité dans l'école et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)**

Les PPMS n'ont pas subi de modifications majeures cette année, un rappel est fait aux membres du conseil d'école de ce qu'ils contiennent par la directrice

Nous proposons, suite à une suggestion de Mr le Maire, que Mr Colombain contacte le chef de corps des sapeurs-pompiers de Plombières-Bellefontaine afin de programmer le second exercice incendie avec une manœuvre des pompiers sur l'école.

Signature des PPMS par les membres du conseil.

Exercices d'évacuation (alerte incendie et attentat-intrusion) :

Le PPMS incendie a été réalisé le lundi 18/09/2023 à 10h20. L'exercice s'est déroulé correctement sans panique. Les élèves de PS-MS avaient été prévenus avant et les règles d'évacuation leur avaient été expliquées. La directrice est venue déclencher l'alarme près de la porte de sortie des PS-MS. L'alerte a été entendue par tous. Nous sommes tous arrivés au point de rendez-vous en 1 minute et 56 secondes.

Le PPMS attentat-intrusion (avec comme consigne « s'échapper ») a eu lieu le lundi 02/10/2023 à 10h20, avec le scénario suivant "Des individus armés se dirigent vers l'école et veulent y pénétrer, enfuyez-vous vite!!!"
Alerte SMS envoyée par la directrice aux collègues. Les enseignants avaient été prévenus du scénario de fuite. Il a duré 4 minutes et 57 secondes. Les élèves de PS-MS ont été informés de ce qui allait se passer afin d'éviter un trop grand stress et des procédures à respecter (ils devaient se déplacer vite, en se baissant et dans le plus grand silence suivre l'adulte référent). L'exercice s'est déroulé correctement.

8. **Investissements/travaux et aménagements**

Les investissements. Les classes de maternelle CP souhaitent acquérir un appareil pour découper diverses formes sur différents matériaux afin de faciliter la mise en place des ateliers. Nous sommes en train de vérifier ce qui existe et le budget.

Les aménagements et travaux au sein de l'école.

Nous remercions la mairie pour les travaux réalisés pendant les grandes vacances et pour sa réactivité face aux menus travaux d'amélioration du quotidien et aux problèmes d'ATSEM absente pour maladie.

Les travaux pour changer le système de chauffage de l'école par la mise en place d'une chaudière à bois commenceront cette année scolaire.

Les actions de l'association *les "P'tits Bellis"* pour cette année scolaire.

Comme l'année passée, l'association va mener des actions tout au long de l'année (Boum d'Halloween, vente d'oranges et de bières, couscous, carnaval, Pâques, kermesse…). Toutes ces actions ont permis l'année passée aux classes de bénéficier d'une inscription USEP, de spectacles et de sorties de fin d'année financées par l'association et cette année, l'association participe grandement au financement du voyage scolaire, à l'inscription de l'école à l'USEP ainsi qu'aux spectacles ou achats proposés par l'école.
Nous profitons de cette occasion pour remercier vivement l'association pour leur participation financière aux actions ou spectacles de l'école, ainsi que pour les nombreuses actions mises en place au cours de l'année au profit des enfants, du village et de l'école. L'association a déjà fait 2 généreux dons pour l'école et le voyage scolaire des CM : un de 1500 euros et un de 1000 euros.
6

9. **Point sur le plan Vigipirate attentat**

Concernant le plan Vigipirate attentat, il est toujours d'actualité et donc les portes d'accès à l'école sont fermées à clé dès la fin de la période d'accueil des élèves et les personnes inconnues ne peuvent pénétrer dans l'établissement sans notre accord. Tous les individus au comportement suspect, colis suspects ou véhicules suspects aux abords de l'école doivent être signalés soit à la mairie, soit à la directrice.

10. **Questions diverses**

- Nous rappelons aux familles l'importance du respect des horaires d'ouverture, les arrivées en retard perturbant fortement les classes. Ainsi que le fait de prévenir dans les temps l'absence de votre enfant et de remplir les billets d'absence.
- La visite de Saint Nicolas se fera sûrement dans la semaine du 4 au 8 décembre, probablement le lundi 4 décembre.
- Certains parents se plaignent du site d'inscription à la cantine : difficulté à inscrire, non validité ou inscription payée mais non validée. Ils demandent à la mairie s'il y a des solutions car plusieurs parents ne les inscrivent plus sur le site de la cantine et attendent le matin même pour les inscrire chez Marie-Claire et Lydie. Ils souhaitent savoir comment cela se passe ? Est-ce le prix annoncé de dernière minute ou le prix normal ? "

  Mr Le Maire précise que 94% du système fonctionne parfaitement. Quelques soucis ont été notés courant octobre, mais c'est désormais réglé par la société qui gère le logiciel. Tout est désormais à jour pour toutes les familles. Mr le Maire rappelle le coût important de ce logiciel pour la commune, et qu'en conséquence il n'est pas admissible que les réservations soient faites le matin même en dehors du logiciel. Les familles concernées ont été contactées afin de régulariser la situation et payeront le prix plein si elles ne font pas le nécessaire.

  Les parents d'élèves saluent les efforts cette année quant à l'équilibre des menus proposés à la cantine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h54.

Date du prochain conseil d'école : le mardi 19 mars 2024 à 18h.

Secrétaire de séance,	Délégué de parent d'élève,	Directrice,
Leduc Séverine	Petitjean Maryse	Abriet Françoise